

## Ateliers Solidaires

### Contexte

Une partie du public accueilli par le PLIE ne peut accéder immédiatement à un emploi, une formation qualifiante ou un chantier d'insertion. Il a besoin de passer par une étape intermédiaire pour (re)prendre des habitudes de travail, identifier et résoudre les principaux freins à son insertion professionnelle.

### Description et contenu de l'action

- L'action propose une expérience de travail protégée pour un public très éloigné de l'emploi. Elle doit leur permettre de s'immerger dans une équipe de travail avec le respect de ses règles, de reprendre un rythme de vie autour du travail (respect des horaires, des consignes, du savoir-être...). Elle constitue une première étape dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle dont l'objectif à terme est l'emploi.
- L'activité support est portée par une association d'intérêt général, qui intègre dans son projet une ou plusieurs personnes en insertion. L'association en question assure l'encadrement technique des personnes. L'accompagnement socioprofessionnel est effectué par le PLIE via les référents de parcours.
- Le portage salarial est assuré par une association intermédiaire, qui met à disposition les participants au sein des plateaux techniques qu'elle aura préalablement prospectés

Chaque participant bénéficie d'un crédit de 30h maximum à répartir sur un mois. La durée et le choix de chaque mission sont proposés par le référent de parcours sur la base d'un diagnostic indiquant les points à évaluer lors de la mission.

### Finalité

L'action vise à accompagner les participants dans une dynamique de socialisation, de transformation et de mise en mouvement en repérant leur capacité à s'inscrire dans la sphère professionnelle.

L'action permet au référent de parcours d'adapter le parcours du participant en fonction du bilan de chaque immersion professionnelle.

**Nombre de places :** 33 minimum

**Lieu :** Communauté de Communes du Pays de Lunel, Agglomération du Pays de l'Or